

COMMUNE DE MAURIAC – CANTAL

DECISION DU MAIRE N° 2026-01

Le Maire de Mauriac,

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-05-27/7 du 27 mai 2020 portant délégations de pouvoirs au Maire,

Considérant la nécessité d'arrêter l'actualisation des tarifs au titre de la délégation de pouvoirs pour l'année 2026,

DECIDE

Article 1 : D'ARRETER l'actualisation des tarifs suivants au titre de la délégation de pouvoirs comme suit :

1- RESTAURATION SCOLAIRE :

Abonnement complet ou réduit	Habitants Mauriac	Hors commune de Mauriac
Familles ayant 1 enfant fréquentant la cantine	3,60 €	3,70 €
Familles ayant 2 enfants fréquentant la cantine	3,40 €	3,50 €
Familles ayant 3 enfants fréquentant la cantine	3,20 €	3,30 €
Adultes	5,70 €	5,80 €
Réservation ponctuelle		
Enfants	4,50 €	4,60 €
Adultes	6,70 €	6,80 €

2- GARDERIE :

Jours de classe	Habitants Mauriac	Hors commune de Mauriac
Matin	1,60 €	1,70 €
Soir	1,60 €	1,70 €
Mercredis, jours de congés et vacances scolaires		
Journée	6,30 €	6,40 €
Demi-journée	3,70 €	3,80 €

Tarifs dégressifs pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant la garderie :

Journée complète

- moins 0,70 € pour le 2^{ème} enfant fréquentant la Garderie,
- moins 1,30 € pour le 3^{ème} enfant fréquentant la Garderie,

Demi journée

- moins 0,40 € pour le 2^{ème} enfant fréquentant la Garderie,
- moins 0,70 € pour le 3^{ème} enfant fréquentant la Garderie,

3- PONT-BASCULE :

Désignation	Tarifs
Véhicule jusqu'à 2 T	2,50 €
Véhicule de 2 à 5 T	3,50 €
Véhicule de 5 à 10 T	4,50 €
Véhicule de 10 à 25 T	6,50 €
Véhicule de 25 à 50 T	9,50 €

4- MUSÉE, MONASTÈRE, MANIFESTATIONS :

Visite guidée du monastère ou visite guidée du centre historique (avec monastère et basilique)			
	Enfants de moins de 12 ans	Jeunes de 12 ans à 17 ans Etudiants	Adultes
Tarif individuel			3,00 €
Tarif groupe	Gratuit	1 €	2,50 € par pers.
Objets Promotionnels			
Affiches/divers			
3 €			

Les visites organisées pour les scolaires dans le cadre de la journée nationale « Portes ouvertes dans les musées » sont gratuites.

Manifestation municipale à accès payant	
Plein tarif	20 €
Tarif réduit	15 €

5- INSTALLATIONS SPORTIVES :

Désignation/tarifs	Lycée de Mauriac
Halle des sports	16 € /h
Gymnase municipal	16 € /h

6- TRAVAUX DE PEINTURES ET AUTRE EFFECTUÉS POUR LE COMPTE DE TIERS (ou autres collectivités) :

Préparation des emplacements, tracés et tous travaux divers effectués pour le compte de tiers par les agents communaux	27 €/h
Travaux de peinture (y compris fournitures de peinture et de la main d'œuvre)	23 €/m ²
Manutention de matériel	27 €/h

7- MARCHE DE VILLE ET FOIRES :

Commerçants non sédentaires

Régulier	0,50 €/ml
Passage	1 €/ml
Abonnement à l'année	20,00 €/ml payable au semestre
Camion outillage	1 €/m ²
Buvettes et Foires de la Saint Mary	1 €/ml

Droits d'accès

Véhicules	2 €
Camions < 6 tonnes	3 €
Camions < 10 tonnes	5 €
Camions > 10 tonnes	7 €
Semi-remorque	10 €

Forains : par jour d'occupation (montage et démontage inclus)

De 1 à 2 m de profondeur	1 €/ml
De 2 à 6 m de profondeur	1,50 €/ml
De 6 à 10 m de profondeur	1,80 €/ml
Plus de 10 m de profondeur	2,00 €/ml

Caravanes

Emplacement	18,00 €
Supplément au-delà de 7 jours	10,00 €

8- OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

Permission de voirie (benne, échafaudage, palissade)	1,30 €/m²/jour 0,40 €/m²/jour à partir du 31^{ème} jour
Terrasses et étalages permanents > 60 jours/an	11 €/m²
Terrasses et étalages non permanents	0,15 €/m²/jour
Installation d'équipements ponctuels sur domaine public	9 €/l'unité/mois

8- CENTRE AQUA-RECREATIF DU VAL SAINT-JEAN :

Catégories	Tarifs
Moins de 4 ans	Gratuit
De 4 à 18 ans et étudiants	4,00 €
Adulte	5,00 €
Groupe accompagné (ALSH)	2,00 €/par pers.
Abonnement adulte (10 entrées)	37,00 €
Abonnement de 4 à 18 ans (10 entrées)	27,00 €
Abonnement personnel communal (1 carnet de 10 entrées Adultes et 4 à 18 ans)	20,00 €
<i>Période sous protocole sanitaire Tarif unique pour un créneau de 1h30 (à partir de 4 ans)</i>	<i>1,5 €</i>

Tickets valables uniquement pour le Centre aqua récréatif du Val Saint Jean.

9- SALLES MUNICIPALES :

Désignation	Associations de Mauriac : Forfait annuel	Associations de Mauriac Manifestation avec billetterie ou recettes	SCIC ASLJ	Centre Social	Autres utilisateurs	Intervenants libéraux
Salle Thivet		50,00 €			180,00 €	
Halle des sports		50,00 €	12 €/jour	Gratuit	200,00 €	
Equipements sportifs (dont gymnase)	30,00 €				200,00 €	10 €/demi-journée
Salle du stade			8 €/jour		150,00 €/jour	
Salle rue du collège			6 €/jour		50,00 €/jour	
Caution		500,00 €			500,00 €	500,00 €

Article 2 : il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Municipal, lors de sa prochaine séance.

Article 3 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète de Mauriac.



Fait à Mauriac le

12 JAN. 2026

Le Maire de Mauriac,

Edwige ZANCHI

Date de publication sur le site internet www.mauriac.fr :

Envoyé en préfecture le 12/01/2026
Reçu en préfecture le 12/01/2026
Publié le 12/01/2026
ID : 015-211501200-20260112-DEC2026_1-AU